

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 695-8133

Québec, le 28 mai 2012

Monsieur Rodrigue Hébert  
Direction des affaires régionales du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
3950, boulevard Harvey, 3<sup>e</sup> étage  
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Objet :    Projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour neuf  
          territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région  
          administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean  
          **Question complémentaire du 28 mai 2012 (DQ14.1.1 n° 1)**

---

Monsieur,

Pour donner suite à votre demande de préciser la source d'information relative à l'éventuelle disparition d'une harde de caribou au Saguenay–Lac-Saint-Jean (DQ14, question 1), il faut retourner à l'examen des huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord par une commission du BAPE. En réponse à la question n° 17 de cette commission, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a répondu : « *Un bilan du Plan de rétablissement du caribou forestier 2005-2012 sera produit au cours de la prochaine année par l'Équipe de rétablissement du caribou forestier. Toutefois, sur la base de nos connaissances actuelles, une harde méridionale semble avoir disparu dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cela contribue à repousser la limite de l'aire de répartition du caribou forestier vers le nord et fait en sorte que l'objectif de maintenir l'aire de répartition n'est pas atteint.* » (DQ10.1 du dossier des aires protégées de la Côte-Nord, p. 2 <sup>[1]</sup>). Pouvez-vous clarifier, SVP ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas pour Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

[1]

[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/8reserves\\_cote-nord/documents/DQ10.1.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/8reserves_cote-nord/documents/DQ10.1.pdf)